



Procès verbal de **CONSEIL D'ÉCOLE**

École primaire du Plateau d'Assy
09 novembre 2020 - de 18h à 20h en distanciel

Participants

Personnes convoquées (fonctions)	Noms des présents en distanciel	Noms des excusés	Personnes invitées (fonctions)	Noms
Les enseignants	BARQUANT Sylvie BERTHOLOM Christèle DESCOTES Aurore FICHOU Dominique FILLIAUDEAU Thierry GILGER Myriam DEBARNOT Philippe VAUDE Blandine	GROSSET BOURBANGE Alexine DOMINGUEZ Laura		
Les représentants élus des parents	LACOSTE Emmanuel MAZOYER Marion VANDERCAMERE Karine DUMAS Perrine CALANDOT Pauline TENDRON Sandie HAEMERS Charlotte COLSON Anne-Sophie	PEILLEX Isabelle		
Les représentants de la municipalité Le Maire (ou son représentant) L'adjoint ou conseiller municipal	TOURNIER Vanessa KLEIN Rémy	CASTERA Raphaël		
Le DDEN	DELAHAYES Colette			

Ordre du Jour
Voir pièce jointe

Compte-rendu

En raison du protocole sanitaire, le conseil d'école se tient en visioconférence.

Explication du fonctionnement et de la prise de parole.

Secrétaire de séance : Myriam Gilger

I- Les membres du conseil d'école

Parents élus, enseignants, représentants de la mairie, DDEN

Sont également membres de droit et présents selon l'ordre du jour

- **l'Inspecteur de la circonscription** M. ROEDERER Philippe

- **les membres du RASED** (réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficultés)

- **l'enseignant référent** (selon l'ordre du jour). Il organise les équipes de suivi de scolarisation pour les enfants porteurs de handicap. Pour notre secteur, l'enseignant référent est **Mme Marie-Claire Criedelich**. Ses coordonnées sont affichées sur les panneaux de l'école.

Un panneau d'information est réservé aux parents élus. Ils peuvent afficher ou distribuer des courriers aux autres parents dans le cadre de l'école sous réserve d'acceptation du Directeur et en respectant les principes fondamentaux de l'école en matière de neutralité.

Une boîte aux lettres est mise à leur disposition.

Résultats des élections : une seule liste se présentait et cette année seul le vote par correspondance était possible.

Nombre d'électeurs inscrits	Nombre de votants	Bulletins blancs ou nuls	Suffrages exprimés
270	185	6	179

Soit une participation de 68,52%.

Il y avait 8 postes à pourvoir et 9 parents se sont présentés. Ils ont donc été élus, 8 titulaires et 1 suppléant.

II- Présentation de l'école

8 classes accueillent à ce jour 200 élèves.

La prévision d'effectif pour cette rentrée 2020 était en novembre 2019 exactement de 200.

Les familles ont été destinataires à la rentrée des compositions de chaque classe avec les répartitions de services des enseignants.

Deux membres du Rased interviennent sur l'école :

- Mme Sandra Laplace, psychologue scolaire, sur demande des parents ou enseignants : pour un entretien individuel avec un enfant, l'autorisation des parents est nécessaire.

- Mme Nathalie Siret intervient auprès de certains enfants ayant des difficultés d'apprentissage. Elle est à l'école le mardi après midi et le vendredi matin sur les périodes 1, 2 et 5. Elle travaille en priorité avec les enfants du cycle 2.

Une AESH (accompagnant d'élève en situation de handicap), devait intervenir auprès de deux enfants porteurs de handicap dans 2 classes différentes (12h + 6h). Après deux nominations annulées, une troisième devrait arriver ce jeudi mais uniquement pour 6h. Une deuxième devrait arriver en décembre pour 12h. L'Inspection peine à recruter.

4 ATSEM : Laurence Balme, Gabrielle Cipriani, Déborah Mugnier et Dominique Pelloux.

Rappel : il n'y a aucune aide administrative à la direction de l'école. Mme Barquant est déchargée de classe uniquement le lundi et un mardi sur 3.

Merci aux parents de comprendre qu'en dehors de ces temps de décharge, priorité est donnée aux élèves de sa classe et donc qu'un délai est nécessaire au traitement des demandes. Il n'y a pas de permanence téléphonique, il faut laisser un message ou un mail.

La charge de direction est très lourde à assumer en terme de temps dévolu par rapport au temps nécessaire.

Evolution des effectifs :

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total	Moyenne 8 classes
Novembre 2020	23	41	24	26	26	21	20	19	200	25
Prévision rentrée 2020	25	23	41	24	26	26	21	20	206	25,75

A noter toutefois que cette estimation se fonde sur les naissances et que les préinscriptions en mairie sont en cours mais ne seront connues que fin novembre.

Les effectifs sont en hausse et cela risque de se confirmer dans les années à venir puisque les niveaux les moins chargés sont ceux des élèves les plus âgés. Il part plus d'élèves qu'il n'arrive.

III – Protocole sanitaire en vigueur

Un mail a été envoyé à toutes les familles pour expliquer ce qui était fait au sein de l'école depuis la rentrée du 2 novembre.

Nous limitons au maximum les brassages de classe. Les enfants se lavent les mains en arrivant, par classe. Les récréations sont séparées, chaque classe a sa caisse de jeux. De même au niveau du restaurant scolaire, les enfants mangent par classe et se retrouvent ensuite dans la cour dans des espaces différents.

Les plannings des salles informatiques et de la BCD ont été revus afin que deux classes ne s'y succèdent pas.

Le port du masque pour les enfants a été rendu obligatoire dès le CP et conseillé aux familles de GS de la classe de GS/CP.

Quelques familles trouvent cette mesure contraignante et anxiogène pour les enfants. Certains enfants ne portaient pas le masque à la rentrée. Une réunion a eu lieu avec l'Inspecteur le jeudi 5 novembre.

Compte rendu de Mme Barquant : « L'Inspecteur a écouté les familles et leur a demandé un retour écrit. Il a rappelé qu'il s'agissait d'un décret et que nous n'étions que des exécutants donc sans souplesse possible, que le masque devait être porté en intérieur comme en extérieur.

J'ai précisé que je me faisais le porte parole de mes collègues, que cela posait effectivement des problèmes pédagogiques particulièrement au niveau des CP et CE1. Les enfants touchent leurs masques, l'abaissent, on les entend mal et ils nous entendent mal. Sans le support de l'écrit comme sur les grandes classes, l'attention est moins bonne. J'ai également dit que j'avais aussi des mails de parents inquiets pour leur propre santé et qui ne comprenaient pas que nous acceptions les enfants sans masque. C'est également problématique au cours des récréations durant lesquelles les enfants sont en activité et souffrent de devoir porter le masque. On les voit le retirer.

L'intervention des parents était très posée, constructive, ils ont vraiment mis en avant leur inquiétude notamment au niveau des risques socio-affectifs, tout en disant leur attachement à notre école et la confiance dans les enseignants. Ils ont redit la bonne communication avec les enseignants et précisé qu'il n'était pas du tout dans leurs intentions de nous mettre en défaut.

L'Inspecteur a rappelé que nous étions dans un espace collectif et qu'à ce titre, il fallait trouver un équilibre entre les diverses décisions ce qui était complexe. »

Compte rendu de Mme Calandot, présente à la réunion :

Confirme les propos de Mme Barquant. Certains parents sont inquiets du port du masque et souhaitent faire remonter leurs inquiétudes. Ils ont préparé une lettre au ministre, au député et au sénateur de notre secteur. Un mail va être envoyé à tous les parents par l'intermédiaire des parents élus, pour proposer de signer la lettre avant l'envoi.

L'Inspecteur note une lassitude chez les enseignants qui peinent à faire appliquer les mesures sur le terrain.

Mme Haemers intervient et précise qu'en tant qu'orthophoniste, elle constate qu'avec le port du masque, beaucoup d'informations se perdent.

Mme Tournier et M. Klein précisent le protocole au niveau du restaurant scolaire. Le choix a été fait de rester ouvert en acceptant tous les enfants, ce qui implique une distanciation impossible à respecter en

totalité. Les enfants y mangent en restant par classe. Les tables sont espacées autant que possible. Si la distanciation de 1 m avait été respectée, il aurait fallu faire plus de services, les derniers enfants auraient mangé à 14h.

Aujourd'hui, tous les enfants étaient porteurs du masque.

Ce matin, l'infirmière scolaire était présente sur l'école. Elle est intervenue sur les 3 classes de GS/CP, CP/CE1 et CE1/CE2. Elle a expliqué le rôle du masque et a montré comment l'utiliser, le mettre et le ranger. S'en est suivi un échange avec les enfants. L'infirmière leur a expliqué qu'ils pouvaient s'isoler à la récréation et baisser leur masque pour mieux respirer.

IV- Les activités pédagogiques : Actions prévues/possibles pour cette année 2020/2021

1 - Les évaluations CP et CE1 ont eu lieu en septembre.

A l'issue de ces évaluations, des enfants ont été repérés : fragiles ou à besoins particuliers.

Cela ne reflète pas la réalité. Certains enfants repérés ne sont pas en réelle difficulté.

Pour certains enfants un seul item a été échoué ; il s'agit en général d'un exercice mal compris ou trop long qui ne correspond pas à une réelle difficulté.

Nous n'avons pas pu recevoir tous les parents (différent selon les classes) et avec le protocole sanitaire, les réunions de classe ne sont plus autorisées. Les enseignants ont adapté le travail, en reprenant en particulier soigneusement les enseignements de fin d'année

Les résultats des évaluations nationales sont arrivées ce jour.

De manière générale, les résultats, en baisse par rapport à 2019, démontrent très logiquement que, malgré les efforts de tous, les apprentissages des élèves – et plus particulièrement des plus fragiles d'entre eux – ont été affectés. Les baisses les plus sensibles sont au CE1 en français.

Après une mise au travail un peu difficile en début d'année, les enfants progressent. Les enseignants se sont adaptés et les choses se sont normalisées depuis.

Pour les CP une deuxième évaluation est prévue en janvier.

2 - Les besoins éducatifs particuliers : enfants suivis par le RASED, en APC, PAI, PPS, PPRE, PAP

- Le RASED : Mme Siret suit actuellement plusieurs enfants de l'école en conservant le non brassage de classe. Elle intervient deux fois par semaine et ce jusqu'aux vacances d'hiver. Les parents des enfants concernés ont reçu une information.

- Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) sont assurées par tous les enseignants sauf la Directrice et sont assurées hors temps scolaire. Les parents concernés ont reçu une information, ils doivent donner leur accord.

- Les PAI, projets d'accueil individualisés. Ils concernent 3 enfants ayant des problèmes de santé.

- Les PPS, projets personnalisés de scolarisation concernent les 2 enfants handicapés et proposent des aménagements.

- Les PPRE, programmes personnalisés de réussite éducative concernent les enfants en difficulté. Ils s'élaborent avec l'enfant et les parents pour atteindre des objectifs précis qui posent problème avec des aménagements possibles au sein de la classe.

- Les PAP : plan d'accompagnement personnalisé. Ils s'adressent aux enfants pour lesquels le PPRE n'a pas été suffisant et qui ne sont pas porteurs de handicap. Ils permettent notamment une meilleure communication avec les partenaires qui suivent les enfants à l'extérieur.

3 - Musique : Le concert au Parvis des Fiz est annulé. L'école de musique étudie une procédure de report.

Par contre le projet 2020/2021 a démarré. Il s'agit de la préparation à un « concert bal participatif ».

Véronique Tierce, intervenante de l'école de musique, a repris ses interventions.

Nous verrons comment cela évoluera avec le protocole.

4 - La fresque : le projet de l'an passé a été abandonné. Nous souhaitons travailler cette année sur le street Art. Dans ce cadre, les classes se sont rendus à Saint Gervais. Les élémentaires ont visité le parking, les maternelles la Piscine. Ces interventions étaient faites par Mme Carret intervenante du Patrimoine de Saint Gervais. Seule la classe de Mme Barquant n'a pu s'y rendre, la visite a été reportée une première fois par l'intervenante et reprogrammée la veille des vacances. Cette fois, c'est le conducteur de la navette qui a été en congé. Les enseignants font part de l'intérêt de la visite tout en regrettant qu'il n'y ait pas d'activités propices sur place : les enfants sont trop passifs

Les enseignants doivent maintenant se réunir pour voir comment se déroulera le projet cette année.

5 – Le projet avec l’association « Lire et faire lire » et le projet « les Incorruptibles », au niveau de la maternelle:

Le partenariat commencé l’an passé avec l’association est en pause à cause du protocole sanitaire. Deux bénévoles, lecteurs âgés d’au moins 50 ans, devaient venir à l’école pour transmettre aux enfants leur goût de la lecture. Ils devaient faire découvrir aux enfants la littérature et développer l’imaginaire. Ils prendront leurs interventions dès que possible, durant le temps scolaire, avec des groupes de 5 à 8 enfants selon un planning.

Ce projet était couplé encore cette année avec « les incorruptibles » : les quatre enseignants ont inscrit leur classe. 5 albums sont proposés par les Incorruptibles et l’école doit en choisir un en mars. Ces albums seront donc lus par les enseignants. La sélection est un peu moins ouverte cette année, aussi bien au niveau du contenu de l’histoire que du point de vue graphique.

6 - L’école a obtenu un label pour ses actions en faveur du développement durable. Voici les projets qui s’y intègrent :

Le projet compostage :

Le compost a été récupéré par les enfants de la classe de CE1/CE2. Ils l’ont mis dans les jardinières qui serviront pour les plantations des maternelles.

Éducation à l’environnement, sciences et technologie : les projets jardins et vergers

Trois classes de maternelle ont reconduit les projets. Ils font des observations et des plantations selon un calendrier établi. Ce projet a redémarré en septembre mais il est en suspens.

animations en partenariat avec le SITOM et la communauté de communes sur une ou plusieurs demi-journées pour de nombreuses classes sur des thèmes aussi divers que l’eau, le tri des déchets, le compost, l’énergie, la forêt, ... Là aussi, les projets sont suspendus à cause du Plan Vigipirate mais nous avons espoir que cela reprenne.

7 – la classe découverte :

A ce jour la demande subvention a été faite pour 52 enfants de CP et CE1 du 31 mai au 4 juin, avec échange de service pour les classes de Mme Bertholom et Mme Barquant.

Mme Bertholom partirait avec ses 13 CP et les 15 CE1 de Mme Barquant.

Mme Barquant resterait avec ses 9 CE2 et les 11 GS de Mme Bertholom.

Ce projet aura lieu selon l’évolution de la pandémie.

A noter que les CE2 qui auraient dû partir l’an passé ne partent pas.

Mme Tournier : la demande de subventions est arrivée et sera examinée très prochainement

8 - Le sport à l’école :

La convention entre la commune et l’Éducation Nationale est reconduite comme chaque année pour les enfants dès le CP. Elle associe les activités à un niveau de classe, ce qui est compliqué cette année puisque nous avons tous des doubles niveaux. Cela nous oblige à faire des choix.

Les structures sportives restent ouvertes mais avec un protocole renforcé.

Les enfants retirent leur masque durant le sport.

Certaines activités, comme les jeux d’opposition ne sont plus possibles (contacts entre enfants).

Les 7 CM1 de Mme Gilger devaient faire l’activité escalade avec la classe de CE2/CM1 mais pour éviter le brassage des classes, il a fallu supprimer l’escalade pour eux.

La piscine est ouverte. Avec le protocole, les portes extérieures restent ouvertes sur la rue (pas sur les bassins) afin d’assurer une bonne ventilation. Il fait un peu froid dans les vestiaires et l’activité sera peut être arrêtée. Mais les enfants sont heureux de pouvoir y aller.

Mme Tournier : la mairie se pose également la question du maintien de l’ouverture en hiver.

Le cycle ski (alpin ou nordique) pour les 3 classes de CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2 (4 matinées du 4 au 8 janvier puis 4 après midi du 18 au 22 janvier) est reconduit. Les parents auront des informations début décembre.

L’activité ski de fond en maternelle sera vraisemblablement reconduite en janvier pour les 4 classes avec un planning à l’étude. Ils pourront utiliser l’Espace Lutin.

V – La sécurité – les travaux

- Sécurisation de l'école : L'école est maintenant complètement fermée en dehors des heures d'accueil (8h20/8h30 et 13h20/13h30). La serrure du portillon a été réparée, on ne peut plus entrer mais on peut toujours sortir.

En dehors de ces heures, il faut sonner près du restaurant scolaire. Mme Barquant renouvelle la demande d'installation de l'application sur son téléphone.

Mme Tournier relance le service informatique

- le radon : c'est le rayonnement radioactif naturel de la Terre. Des mesures, faites par un laboratoire indépendant avaient montré un taux anormalement élevé sur la salle informatique, la salle de classe de Mme Barquant et le bureau. Cette aile du bâtiment ne dispose pas de cave en dessous qui arrête une partie du rayonnement. Le taux est très légèrement au dessus de la norme maximum autorisée. La mairie a obligation de remédier à cela.

Des aérations ont été posées sur les fenêtres des 3 salles. Une étanchéité a été faite sur toute la longueur entre les murs et le plancher sur 2 des 3 salles. La 3ème pièce sera faite à Noël.

- Sécurité aux abords de l'école :

De nombreux parents déplorent la vitesse excessive de certains véhicules durant la sortie de l'école ainsi que des voitures garées sur les trottoirs. M. Fichou met des plots devant les garages pour que les voitures ne s'y garent pas. En effet, en raison du protocole, les élèves de sa classe sortent maintenant par là. La police municipale vient plus régulièrement et à la demande de Mme Barquant, elle se poste aussi au niveau de la maternelle.

Les parents interviennent pour confirmer le danger, notamment en sortant de la maternelle ou de la garderie. Les trottoirs ne sont pas éclairés.

Est-il possible de repenser le passage de cette rue des Grands Bois, en y mettant par exemple des ralentisseurs, ou une interdiction de circuler à certaines heures, ou des peintures au sol (de couleur ou de piétons)? Mme Barquant demande une réunion avec les parents et les services concernés.

Mme Tournier et M. Klein pensent former un groupe de travail, car ce point est récurrent y compris sur d'autres écoles.

- Les divers exercices : incendie, alerte intrusion, risques naturels et technologiques

L'école a l'obligation de rédiger un **PPMS** : plan particulier de mise en sûreté. Il est actualisé à chaque rentrée scolaire et mis en ligne pour pouvoir être consulté par les forces de l'ordre en cas de problème.

Ce plan recense les risques majeurs : incendie, inondation, tempête, avalanche, glissement de terrain, séisme, accident industriel ou nucléaire... (en s'appuyant notamment sur des documents de la mairie) mais aussi intrusion extérieure. Le PPMS assigne à chaque adulte de l'école les tâches à accomplir et donne les démarches à suivre selon le type d'accident.

Les exercices incendie ont eu lieu en septembre et octobre et se sont bien déroulés.

Dans le cadre du Plan Vigipirate et avec les événements récents, le PPMS intrusion est d'autant plus important. Nous devons faire avant les vacances de Noël, un exercice « alerte intrusion »

L'objectif de cet exercice est d'apprendre aux enfants à reconnaître les divers risques possibles et l'attitude à observer selon les cas mais aussi à mieux connaître l'école.

L'exercice était prévu sur la semaine de la rentrée mais avec le protocole renforcé et le climat anxieux, l'équipe a décidé de reporter de quelques semaines cet exercice. Les enseignants se sont néanmoins réunis pour rappeler les consignes qui ont été affichées dans chaque classe.

Les enfants seront être préparés à cet exercice. Il donnera lieu à une information écrite aux familles. La mairie et l'Inspection seront destinataires de la fiche d'évaluation.

- les autres travaux :

La classe A3 des CE2/CM1 a été repeinte suite à l'installation du TNI.

La trappe qui se trouve devant la porte d'entrée des CM1/CM2 a été nettoyée, le scellement d'une grille a été refait mais la trappe n'est pas bouchée. D'autres objets vont y tomber.

Le meuble à casier pour chaussons pour la classe 6 a été fait pendant les dernières vacances.

Les panneaux d'affichage n'ont pas été déplacés.

Les portes qui donnent dans la cour de l'élémentaire ont été réparées. Il faut vraiment prévoir un

changement de toutes les portes avec une harmonisation des serrures. Nous avons 4 clés différentes et tout le monde n'a pas toutes les clés. C'est problématique notamment pour s'enfermer par exemple dans le cas d'une alerte Intrusion. Certaines portes sont très lourdes à manipuler, d'autres ont un grand jour. Cela génère du froid.

Pour le projet d'aménagement de la cour maternelle en lien avec les demandes du restaurant scolaire et de la garderie, il faudrait une réunion associant toutes les personnes concernées. Nous demandons notamment la réfection du grillage, le déplacement et l'aménagement de la cabane pour mieux ranger les vélos, le réaménagement de l'espace jardin/plantation.

Mme Barquant regrette de ne pas être informée lorsque les travaux sont réalisés. Il faudrait une plateforme en ligne pour la demande et le suivi des travaux.

VI – L'aspect financier

Les crédits mairie 2020 : en raison de la crise sanitaire, ils n'ont pas été dépensés dans leur totalité, ni au niveau des crédits pédagogiques ni des crédits activités.

Les demandes de subvention pour 2021 : uniquement pour la classe découverte

La coopérative de l'école : le bilan 2019 – 2020 est reporté.

VII – La vie de l'école

- Restauration scolaire et encadrement de la pause méridienne (A la demande des parents)

Les parents se font le relais d'autres parents : certains enfants se font beaucoup disputer sur le temps de la pause méridienne, avec des menaces de punition, et depuis peu sur le port du masque. Certains disent qu'ils sont obligés de terminer leur assiette.

Mme Tournier a fait le point avec la responsable de la pause méridienne qui constate qu'effectivement une des personnes s'exprime parfois un peu durement. Un coin de la cour est identifié : l'arbre respiration.

C'est un endroit où on va seul et où on a le droit de retirer son masque.

M. Klein : Avec le protocole sanitaire, les enfants ne se servent plus eux mêmes, c'est un adulte qui les sert et qui demande à l'enfant la quantité qu'il veut. Le retour des encadrants est différent : ils ne forcent pas les enfants à manger mais ils veulent restreindre le gaspillage et faire goûter de tout.

- Les manifestations de l'Amicale des Parents, passées et à venir :

Le Bureau de l'Amicale a été renouvelé en début d'année scolaire. La ludothèque est malheureusement fermée en raison du protocole.

Une vente de chocolats est en cours pour les fêtes de Noël.

Un grand merci aux parents de l'Amicale et à tous ceux qui participent à ces actions.

Prochain conseil d'école : le lundi 8 mars 2021 à 18h00

A Passy, le 9 novembre 2020

La directrice de l'école, présidente de séance
Sylvie Barquant

La secrétaire de séance,
Mme Gilger